

## Le Burundi rejette les accusations de n'avoir pas voté pour la candidate kenyane

@rib News, 03/02/2017 &ndash; Source Xinhua L'assistant du ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale (MRECI), Bernard Ntahiraja (photo), a indiqué jeudi soir dans un communiqué que le Burundi a été "surpris et choqué" par des allégations récemment parues dans la presse kenyane l'accusant de n'avoir pas voté en faveur de la ministre kenyane des Affaires étrangères et candidate du Kenya au poste de président de la Commission de l'Union africaine (UA), Amina Mohamed.

Le Kenya et le Burundi appartiennent en effet à une même communauté d'intégration régionale africaine dénommée "Communauté d'Afrique de l'Est"(CAE), dont font partie également la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan du Sud. "Le Burundi regrette ces accusations formulées, parfois, par des autorités kenyanes du ministère des Affaires étrangères, par leur caractère à la fois émotionnel et irrationnel. Tant il est vrai que le vote étant secret, il relève de l'ordre de la spéculation, de déterminer qui a voté pour et contre qui", précise le communiqué. Le 30 janvier 2017 à Addis-Abeba en Ethiopie, au cours du 28ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, le candidat du Tchad au poste de président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a remporté au 7ème tour la victoire avec 39 voix en sa faveur, contre 15 abstentions. Selon le communiqué, comme tous les candidats à la course étaient des fils et des filles du continent africain, le Burundi a félicité le Tchadien Mahamat après son élection pour le poste de président de la Commission de l'UA, en remplacement de la Sud-Africaine Nkosana Dlamini-Zuma. A cheval entre la région d'Afrique orientale et celle d'Afrique centrale, le Burundi est aussi membre de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), dont le Tchad fait également partie. Le communiqué ajoute que la victoire de l'un ou de l'autre est donc à saluer, et que le Burundi "l'aurait fait avec autant d'enthousiasme, si pas plus, si la candidate du Kenya, avait remporté la palme". Les autorités burundaises font remarquer également que la chef de cabinet civil adjointe du président de la république du Burundi et candidate du Burundi au poste de commissaire aux affaires sociales de l'UA, Dr Sabine Ntakirutimana, a perdu, à quelques voix près, au profit de celle du Soudan. "Pourtant, le Burundi n'a accusé ni ses voisins, ni ses autres amis, de ne pas avoir soutenu sa candidature. La raison est simple : ce sont tous des Africains qui ont participé à ces élections. C'est d'ailleurs également pour cette raison, que le Burundi a été parmi les premiers à féliciter tous les candidats victorieux, selon la logique que l'Afrique gagne quand elle est unie", insiste le communiqué. La délégation du Burundi au 28ème sommet de l'UA, poursuit le communiqué, s'est réjouie du fait que le risque qui était encouru au début des récentes assises d'Addis-Abeba, a été évité. "En effet, beaucoup sont ceux qui, parmi les participants, avaient craint une paralysie totale de l'organisation panafricaine, au cas où les nouvelles autorités de la Commission de l'UA n'étaient pas élues", indique le communiqué par ailleurs. Le cabinet du MRECI fait remarquer également que le Burundi, étant pris entre deux communautés d'intégration régionale africaine, à savoir la CAE et la CEEAC, "est la cible la plus facile". Le MRECI a saisi l'occasion pour réitérer l'engagement du Burundi, à "maintenir les relations de fraternité" avec le Kenya, ainsi qu'avec tous les Etats membres de la CAE. Le Burundi, explicite-t-on au MRECI, poursuit sa lutte pour une "Afrique plus unie et plus prospère", et salue à ce sujet, le retour du Maroc dans la "famille africaine".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});